

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Le cinq mars deux mille vingt-six, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 24 février 2026

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 8

Nombre de délégués votants : 8

Résultats des votes : 8 pour 0 contre 0 abstention

Présents : Claire BARRIN, Angélique ASSIER, Sébastien BRIAND, Alain DREAN, Stéphane FAURE-HUDRY, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Graziella POURROY SOLARI, Serge VAN DE PUTTE.

Absents excusés : Grégory BAERT, Benjamin DELOCHE, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Didier LAPALUS, Joël VITTOZ.

Sébastien BRIAND a été élu secrétaire de séance.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026. DEL_021172026

Madame la Présidente présente le budget primitif 2026, équilibré en recettes et en dépenses, et qui se résume ainsi par chapitre :

Section d'exploitation

Chap	DEPENSES	1 420 011,72
011	Charges à caractère général	691 845,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	29 623,00
65	Autres charges de gestion courante	13 753,00
66	Charges financières	2 180,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	317 438,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	315 172,38

Chap	RECETTES	1 420 011,72
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de serv.	860 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	258 239,71
R002	Résultat reporté	301 772,01

Section d'investissement

Chap	DEPENSES	1 006 263,77
20	Immobilisations incorporelles	100 520,00
21	Immobilisations corporelles	245 860,00
23	Immobilisations en cours	108 471,01
16	Emprunts et dettes assimilées	25 900,00
040	Opérations d'ordre entre sections	258 239,71
D001	Déficit reporté	267 273,05

Chap	RECETTES	1 006 263,77
13	Subventions d'investissement	119 880,00
106	Dotations, fonds divers et réserves	253 773,05
021	Virement de la section d'exploitation	317 438,34
040	Opérations d'ordre entre sections	315 172,38

Madame la Présidente rappelle également, à l'occasion de l'adoption du budget primitif 2026, que la réglementation comptable M4 a évolué en supprimant les chapitres de dépenses imprévues et permet désormais la fongibilité des crédits, c'est-à-dire la possibilité pour la Présidente et sous délégation du Comité Syndical de procéder à des virements de crédits entre chapitres budgétaires différents dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et d'opérations d'ordre.

L'assemblée délibérante est informée des virements opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue de décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

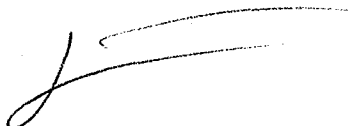
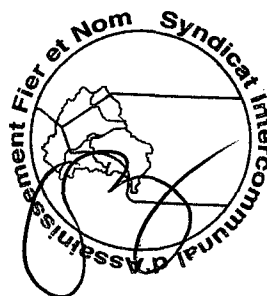
- **ADOpte** le budget primitif 2026 du SIA Fier et Nom au niveau des chapitres dépenses d'exploitation, recettes d'exploitation, dépenses d'investissement et recettes d'investissement.

- **AUTORISE** la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et d'opérations d'ordre, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (exploitation et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Le cinq mars deux mille vingt-six.

Le Secrétaire de Séance,
Sébastien BRIAND

La Présidente,
Claire BARRIN

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 24/03/2026
- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 24/03/2026

La Présidente,
Claire BARRIN

